

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PRÉFET DU CHER

Bourges, le mercredi 5 février 2020

## Sous-préfecture de Vierzon : modification des jours et horaires du point d'accueil numérique

La sous-préfecture de Vierzon modifie les horaires de son point d'accueil numérique **du lundi 10 février au vendredi 28 février 2020.**

Le point d'accueil numérique de la sous-préfecture de Vierzon sera accessible au public : **les lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 11h30.**

La Préfète du Cher

### Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - [pref-communication@cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@cher.gouv.fr)  
Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex  
Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - [www.cher.gouv.fr](http://www.cher.gouv.fr)



[@Prefet18](https://twitter.com/Prefet18)



Préfet du Cher